

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2021 / 2022

CIRCUITS DE RAMASSAGE SCOLAIRE

P17-1 (CENDRIEUX <> ST ALVERE)

P17-2 (ST LAURENT DES BATONS <> ST ALVERE)

Réservé aux élèves résidant sur le territoire du Grand Périgueux et inscrits dans l'un de ses établissements scolaires, et dans la limite des places disponibles

1^{ère} INSCRIPTION

REINSCRIPTION ► N° CLIENT :

(Mentionné sur la carte)
Champ obligatoire



Ne pas recharger la carte sur la boutique en ligne pour la rentrée de septembre, le Pass Bibus ouvrant accès aux circuits scolaires n'est pas disponible

L'ÉLÈVE	LE REPRÉSENTANT LÉGAL
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
<input type="checkbox"/> J'autorise l'utilisation de mon numéro de portable pour l'envoi de SMS en cas de perturbations importantes sur le réseau.	Code postal / Ville :
	E-mail :
	Portable : Fixe :

LA SCOLARITÉ

École : Classe :

Circuit de ramassage scolaire : P17-1 P17-2 (Les fiches horaires sont disponibles sur grandperigueux.fr)

Circuit principal : Arrêt de montée :

Circuit secondaire : Arrêt de montée :

Jours d'utilisation du circuit

Lundi matin soir Mardi matin soir Mercredi matin midi Jeudi matin soir Vendredi matin soir

Semaines d'utilisation du circuit (à compléter uniquement en cas de garde alternée)

Paires Impaires

LE TITRE DE TRANSPORT

Pass **BIBUS** annuel :

Pour rappel : Le coût annuel du Pass BIBUS est de 93€,
Votre commune prend en charge l'intégralité de ce montant.



Au-delà du 25 août une majoration de 10€ sera appliquée pour inscription tardive
sauf sur présentation d'un justificatif de déménagement après cette date.

1^{ère} INSCRIPTION

Merci de compléter votre dossier avec :

- 1 photo d'identité récente (nom et prénom inscrits au dos)



Si vous souhaitez recevoir votre carte à domicile :

- Joindre une enveloppe non affranchie aux nom et adresse du représentant légal.

► INSCRIPTIONS DU 14 JUIN AU 31 JUILLET 2021 :

Renvoyez ou déposez votre dossier à
La Mairie de SAINT-ALVERE

Tout dossier incomplet entrainera du retard
dans le traitement de votre demande.

J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur des transports scolaires ci-joint, le règlement complet est disponible sur grandperigueux.fr
(Gestion des données personnelles au dos de ce document)

Date :

Signature :

Données personnelles :

Vos données sont collectées dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) entre le Grand Périgueux et La Régie Péribus et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence PERIMOUV'.

Elles sont destinées à La Régie Péribus, le cas échéant au Grand Périgueux Communauté d'Agglomération, aux transporteurs et mairies concernés par les circuits de ramassage scolaire ainsi qu'à la société UBI Transport en charge de la gestion du logiciel de création de cartes. Elles seront conservées le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Vos données ne sont pas vendues ou utilisées pour une finalité autre que celle évoquée précédemment et pas transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

Régie PÉRIBUS - Délégué à la protection des données - 16 rue du 5ème régiment de chasseurs - 24000 PÉRIGUEUX ou dpd@regie-peribus.fr, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.